

## ASPECTS DE LA CRISE CENTRAFRICAINE \*

Par Arnaud Semninakpon Houenou, enseignant-chercheur en sciences politiques, membre du conseil scientifique du PRé

23-12-2016

### Résumé

La crise politique et socio-sécuritaire qui a marqué la République Centrafricaine ces dernières années est une crise de longue durée, émaillée de violences chroniques sur fond de faillite de l'Etat, d'économie de la débrouille et de profonds clivages entre groupes socio-ethniques. Alors que les groupes armés (les anti-Balaka et les ex-Seleka, parfois orthographié Séléka) se caractérisent par leur criminalisation, leur fragmentation et leur lutte pour le pouvoir, les tensions intercommunautaires ont mis à mal l'unité nationale et le contrat social centrafricain. Cette instabilité a atteint un degré de violence si élevé de sorte que la communauté internationale s'est portée au secours de la RCA. La solution pour la sortie de crise, au-delà des interventions militaires de stabilisation, passe par une réflexion de fond sur des questions aussi importantes que complexes, et c'est là le chantier du nouveau Président.

### Plan

- I.Introduction
- II. Les facteurs de la crise centrafricaine
- II.1.Les causes historiques
- II.2. Les facteurs structurels
- II.2.1.Les coups d'états comme moyen d'accès au pouvoir
- II.2.2. La mal gouvernance
- III. Une crise plus politique que religieuse
- IV. La prise de pouvoir par la Seleka : nouveau paradigme politique en République Centrafricaine
- V. Les forces de sécurité et de défense
- VI. Les interventions militaires extérieures
- VI.1.La MISCA et la MINUSCA
- VI.2. L'opération Sangaris

### I.Introduction

1La République Centrafricaine, avec ses 623 000 Km<sup>2</sup> et ses 4 616 000 habitants est un pays enclavé entre six Etats, le Tchad, le Cameroun, les deux Congo<sup>1</sup>et les deux Soudans<sup>2</sup>. De par sa géographie et son histoire, la Centrafrique est à la jonction de deux régions et de deux populations : au nord, le Sahel et les populations d'éleveurs et de commerçants à majorité musulmane et, au sud, l'Afrique centrale et les populations de la savane majoritairement chrétiennes. Zone de contact entre ces deux mondes, la Centrafrique a accueilli depuis plusieurs décennies des commerçants musulmans en provenance des pays voisins (Tchad, Soudan, Nigeria).

2Après avoir subi une saignée esclavagiste et connue l'une des administrations coloniales les plus brutales, la Centrafrique n'est pas parvenue à se départir de la violence qui a durablement affecté ses processus sociaux. En effet, l'histoire de la République Centrafricaine depuis la mort du premier Président Boganda le 29 mars 1959 et l'indépendance du pays le 1<sup>er</sup> décembre 1960, est celle d'une succession d'affrontements et de coups d'Etat pour la conquête du pouvoir ayant fortement contraint et finalement bloqué le développement du pays à tous les niveaux : politique, administratif, économique, social, culturel. La récurrence des crises politico-sécuritaires qui ont cours dans le pays a plongé la République centrafricaine dans un cycle de violence chronique. Ces différentes crises trouvent pour la plupart leurs causes dans la mauvaise gestion des ressources du pays par des minorités qui accèdent au pouvoir par la voie des armes. L'incompétence, le tribalisme, la corruption, les détournements des deniers publics et l'impunité, sont devenus le mode de gestion des différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays.

3La récente crise qui a ébranlé la Centrafrique est une crise de longue durée, émaillée de violences sporadiques sur fond de désintégration de l'Etat, d'économie de survie et de profonds clivages entre groupes socio-ethniques. Alors que les groupes armés (dont les anti-Balaka et les ex Seleka) se caractérisent par leur criminalisation et leur fragmentation, les tensions intercommunautaires ont mis à mal l'unité nationale et la fabrique sociale centrafricaine.

4Ces tensions communautaires qui ont abouti à des exactions, des viols, des tueries et au départ des musulmans de l'ouest du pays sont particulièrement vives au centre sur la ligne de front entre les groupes armés. Ainsi, le conflit entre ex-Seleka et anti-Balaka s'est-il doublé d'un conflit entre communautés armées. Dans les zones où les affrontements communautaires sont récurrents, le lien entre groupes armés et communautés était ténu : les combattants de l'ex-Seleka apparaissaient comme les protecteurs des communautés musulmanes et les anti-Balaka comme les protecteurs des communautés chrétiennes.

5Dans cette situation de crise et de violence exacerbées, la communauté internationale a réagi par des déploiements rapides d'opérations de maintien de la paix (la MISCA et les forces de l'Opération Sangaris) qui se sont révélés salutaires et ont permis de sauver la vie de nombreux civils et d'empêcher une tragédie de plus grande ampleur dans la République centrafricaine.

6Cette étude analysera différents aspects de la crise en République centrafricaine notamment la militarisation de la politique, les rébellions, le déficit sécuritaire, la crise de l'Etat ainsi que l'intervention étrangère. A ce titre, elle essayera de mettre en relief les points de crispation et les facteurs de conflictualité dans ce pays.

## **II. Les facteurs de la crise centrafricaine**

7Les crises en République centrafricaine procèdent d'un enchevêtrement complexe de facteurs dont les combinaisons au fil du temps ont créé des situations d'instabilité qui n'ont pas cessé de déstabiliser le pays. Il s'agit aussi bien de facteurs historiques que structurels.

### **II.1. Les causes historiques**

8 Les successions de conflits et de crise socio-politiques qui ont secoué la Centrafrique depuis son indépendance remontent aussi loin que la constitution du peuplement de la République centrafricaine. En effet, entre le 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle pour ne nous situer qu'à cette période, la République centrafricaine a connu les razzias esclavagistes liées à l'islamisation venant de l'Est du pays. Les groupes rivaux à l'origine de la traite orientale venaient pour la plupart des pays arabes frontaliers et surtout de l'Orient avec souvent une dimension de prosélytisme avérée. Ces différentes traites ont engendré au cours des années et de façon constante des conflits transversaux, à la fois politiques, ethniques et religieux, que connut depuis cette période et jusqu'à aujourd'hui encore la Centrafrique. L'histoire culturelle et sociologique de la Centrafrique est fortement liée à cette saignée humaine dont ont été victime les centrafricains. Elle a laissé des séquelles traumatiques dans la conscience collective de ce peuple et a engendré par la même occasion la fuite de nombreuses ethnies. On peut par exemple évoquer l'histoire des Banda et Gbaya qui, représentant la majorité de la population de la Centrafrique, se sont déplacés dans l'actuelle République centrafricaine pour échapper aux chasseurs d'esclaves. Les Banda sont venus du Darfour<sup>3</sup> au milieu du 19<sup>e</sup> siècle pour fuir les attaques des Sultans du Ouaddaï et du Darfour. Vers les années 1820, les Gbaya ont échappé aux attaques du Lamido Ousman Dan Fodio du royaume peulh de l'Adamawa, dans le Nord du Cameroun. Cette situation a conduit les Centrafricains non islamisés à entretenir une certaine peur de «*l'homme au grand boubou*», terme générique utilisé pour désigner le musulman. A cela s'ajoute la mise à l'écart des régions entières à dominance musulmane (Nord Est et l'Est) et l'exclusion à peine voilée d'une frange importante des musulmans de la conduite des affaires de la République.

9 De même, l'aventure coloniale a aussi profondément marqué les populations centrafricaines. Elles y ont vécu répressions et travaux forcés pour les cultures de rente (coton, roselle, hévéa) ou la construction du chemin de fer Congo-Océan. Elles souffrirent du régime des compagnies concessionnaires qui constituaient un véritable instrument de soumission. Pour les populations oubanguiennes, les conditions de la mise en place de la colonisation même si elle a permis de réduire l'influence des esclavagistes, ont donc prolongé et diversifié les violences qu'elles subissaient déjà de la part de ceux-ci. Cette mémoire historique douloureuse est demeurée vive et explique en partie la peur de l'autre et les exactions vis-à-vis de certaines communautés qui continuent de fissurer la société centrafricaine.

## **II.2. Les facteurs structurels**

10 Les facteurs structurels des crises en République centrafricaine renvoient notamment au recours aux coups d'Etat comme mode d'accession au pouvoir et à la mal-gouvernance.

### **II.2.1. Les coups d'états comme moyen d'accès au pouvoir**

11 En raison des nombreux enjeux qui l'entourent dans un pays en proie à une instabilité chronique, le pouvoir politique en République centrafricaine suscite toutes sortes de convoitises et de manœuvres en tous genres pour différents types d'acteurs de la scène politique. De fait, pour tous les acteurs politiques centrafricains, il est admis que le contrôle et la maîtrise du pouvoir politique est vue et vécue comme une nécessité vitale pour les groupes politiques et les groupes armés dans la mesure où sa détention procure des avantages certains.

12La situation de crise endémique en République centrafricaine présente une grille de lecture principalement en termes de militarisation de la vie politique et de déficit démocratique avéré. Ainsi, depuis son indépendance, la trajectoire des acteurs politiques de tout bord dans la gestion du pays est une suite de coups de force et de rébellions conçus comme le mode ordinaire d'alternance et de participation à la gestion du pouvoir politique et économique. En effet, après la mort accidentelle du premier Président, Boganda, David Dacko, devenu président à l'indépendance, fut renversé le 1er janvier 1966 par Jean-Bedel Bokassa. Le 20 septembre 1979, un commando français<sup>4</sup> renversa Bokassa et permit le retour au pouvoir de David Dacko. Ce dernier sera de nouveau renversé le 1er septembre 1981, cette fois-ci par André Kolingba. Après cette période agitée, suite à l'élection le 22 août 1993, de Ange-Félix Patassé, l'enchaînement des coups d'Etat connut une accalmie. Le scrutin ayant conduit à son élection fut jugé démocratique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Centrafrique. Ce fut la première fois qu'un président accédait au pouvoir par les urnes dans le pays.

13Cependant, il n'a pas fallu bien longtemps pour que cette parenthèse démocratique soit refermée. De fait, à cause des méthodes anti-démocratiques dans l'exercice du pouvoir et du système de prédation économique mis en place par son gouvernement, le Président Patassé a été renversé par François Bozizé, le 15 mars 2003 avec l'appui de « libérateurs » venus des pays voisins, en majorité des mercenaires d'origine tchadienne<sup>5</sup>. Le Président Bozizé fut lui-même renversé après dix ans de pouvoir sans partage, par Michel Djotodia à la suite de l'offensive de la coalition Seleka<sup>6</sup> soutenue par des mercenaires tchadiens et soudanais le 24 mars 2013 avant d'être lui aussi contraint à la démission le 10 janvier 2014 par ses pairs de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). S'en est suivie une période de transition avec la présidence d'Alexandre-Ferdinand N'Guendet, puis de Catherine Samba-Panza qui a conduit à l'élection le 4 février 2016 du nouveau Président, Faustin Touadéra.

14Les coups d'Etat successifs témoignent de la situation d'instabilité socio-politique sévère qui a caractérisé la Centrafrique et par la même occasion a servi de catalyse à toutes les situations de crise qu'a connues le pays depuis son indépendance. Cette situation a créé une atmosphère de défiance des populations vis-à-vis des acteurs politiques centrafricains et les plus déterminées essaient au gré des situations, d'arracher le pouvoir à la pointe des fusils. Dans un contexte de politique intérieure marqué par une intrusion fréquente de l'armée et des rébellions armées sur la scène politique, une bonne partie des Centrafricains voient le recours à la violence armée comme le seul moyen d'atteindre les sphères du pouvoir afin de pouvoir améliorer leur sort. Ceci explique le degré de déconstruction du système politique centrafricain et érige en norme l'usage de la force armée comme moyen d'accès au pouvoir. Sans forcer le trait on se rend bien vite compte que l'appartenance ethnique, les différences religieuses et la manipulation à des fins politiciennes par les acteurs politiques centrafricains ont servi de substrat à la mise en œuvre de ces coups de force.

## **II.2.2. La mal gouvernance**

15Du Président Dacko qui a hérité du pouvoir au moment de l'indépendance, à Djotodia, les leaders politiques centrafricains n'ont pas pu assurer le développement de la Centrafrique qui possède cependant d'immenses potentialités naturelles. L'appauvrissement extrême de la Centrafrique est le corollaire en même temps que le ressort de la situation de crise

permanente dans le pays. L'histoire récente de la Centrafrique peut même être décrite comme l'histoire de la frustration d'un peuple essoré par la prévarication de ses dirigeants et la prédation de ses ressources. Cette situation de crise politique et socio-sécuritaire qui se traduit par des inégalités sociales et de la mal-gouvernance (déficit d'éducation de masse, désorganisation des forces de sécurité, gouvernance à vue du pays) a généré un sentiment profond de frustration et de crispation qui est, sans doute, la marque des crises centrafricaines<sup>7</sup>. Cette frustration a tout le moins engendré des ressentiments, intra-centrafricains, ayant conduit à l'effondrement des solidarités et alliances traditionnelles, culturelles ou religieuses et elle a trouvé un exutoire dans les cycles de violences produites et reproduites sur plusieurs générations en Centrafrique.

16La récente crise qui a secoué la République centrafricaine a scellé le sort d'un Etat qui, maintenu sous perfusion internationale, avait depuis longtemps cessé d'exister<sup>8</sup>. Cette crise vient sanctionner une patrimonialisation du pouvoir<sup>9</sup>, une ethnicisation des postes de décision et le règne du clientélisme<sup>10</sup>. Après les élections de 1993 qui ont porté Ange Félix Patassé au pouvoir, le virage démocratique a été manqué et les pratiques de prédation économique et de pouvoir sans partage ont perduré. Ces pratiques de mauvaise gouvernance et les crises à répétition qui se sont produites dans le pays, ont fait fuir massivement les investisseurs les plus sérieux<sup>11</sup>, détruit l'économie formelle et considérablement appauvri les habitants. L'effondrement de l'économie formelle a précédé et préparé l'effondrement de l'Etat. Le bilan de ces trente dernières années est édifiant : les indicateurs de développement ont fortement chuté, le nombre de moyennes ou grandes entreprises a fortement décliné depuis le début des années 1990<sup>12</sup> de sorte que l'Etat centrafricain se maintient sous perfusion financière internationale et grâce à une économie interne reposant sur la débrouille.

17Le délitement du tissu économique et la corruption au sein des cercles de pouvoir ont favorisé le glissement d'une économie de production vers une économie de prédation où les autorités politiques et les groupes armés ont joué le même rôle<sup>13</sup>. La double prédation par les autorités et les groupes armés érigée en mode de gouvernement par l'ancien Président François Bozizé, en dépit de l'aide de plusieurs organisations internationales a abouti à l'actuelle crise de désintégration de l'Etat.

18Les détournements des deniers publics et le bradage des biens de l'Etat (immeubles, meubles, équipements et moyens roulants) sont devenus un mode de gestion, renforcé par une totale impunité des auteurs de ces crimes. A cela s'ajoute une corruption généralisée à tous les niveaux et encore plus au niveau du système judiciaire. Selon des sources gouvernementales concordantes, Michel Djotodia aurait exigé une augmentation de 50% des fonds dédiés à la présidence<sup>14</sup>, et aurait détourné de l'argent public à plusieurs reprises<sup>15</sup>. Alors que son prédécesseur multipliait déjà les procédures exceptionnelles de dépenses, Michel Djotodia engageait des fonds sans même en informer le ministère des Finances et exigeait des remboursements.

### **III. Une crise plus politique que religieuse**

19Malgré l'apparence d'une confrontation directe entre les différentes confessions religieuses centrafricaines (Chrétiens contre Musulmans), la crise qui a secoué la Centrafrique loin de porter uniquement sur les racines confessionnelles, trouve ses causes dans la déliquescence de l'Etat centrafricain. Et selon le témoignage de Dominique Saïd Banquindji,

porte-parole du gouvernement de transition, il s'agirait bien plutôt d'un « plan machiavélique méticuleusement préparé de longue date » par les ennemis de la Centrafrique visant à saboter le processus de paix et de réconciliation nationale »16.

20A tout le moins, c'est l'échec du contrat social et le constat du chaos centrafricain qui s'est décliné en diverses crises. Crise de l'État et de ses administrations incapables de se projeter comme puissance publique sur l'ensemble du territoire national. Crise sécuritaire avec l'éruption de plusieurs groupes rebelles et de milices dans l'arène politique. Crise sociétale avec la désagrégation de la société et des affrontements intercommunautaires. Crise humanitaire avec des milliers de réfugiés et de déplacés internes. Crise socio-économique où la grande pauvreté, la mauvaise gestion et le pillage des ressources ont installé durablement la population dans l'indigence humiliante. Crise démocratique avec l'absence de structures de médiation pacifique des intérêts divergents des citoyens<sup>17</sup>. L'analyse de chacune de ces crises permet d'expliquer ou tout au moins de comprendre la situation de déliquescence actuelle de la Centrafrique et le niveau d'enchevêtrement de ces crises.

21A la lumière de l'intensité des crises centrafricaines et de la permanence des facteurs qui concourent à leur survenance, on peut dire sans risque de se tromper que la Centrafrique plus qu'un Etat en crise, est un Etat qui a « failli » dans l'exercice de ses prérogatives régaliennes. Il n'a plus les moyens et les capacités institutionnelles d'assurer les critères classiques de définition de l'Etat, à savoir le territoire, la population. En effet, l'intégrité du territoire national est désormais contestée à l'intérieur même de ses frontières par divers groupes armés qui ne cachent plus leur velléité de partition, comme l'ont attesté les revendications de la Seleka lors du Forum de Brazzaville du 21 au 23 juillet 2014<sup>18</sup>. Même si l'idée a été rejetée, il reste que, dans les faits, le pouvoir centrafricain ne contrôlait plus à peine que la capitale, tandis que les territoires du nord, du centre, du sud-est et du nord-est étaient contrôlés par différents groupes armés. En ce qui concerne la population, son lien particulier à l'État centrafricain est problématique. La porosité des frontières et la présence quasi permanente de combattants étrangers dans les mouvements rebelles finissent par jeter le doute sur la citoyenneté d'une partie non négligeable de la population.

22De plus, les affrontements ethniques intercommunautaires et interconfessionnels ont fait voler en éclats la fragile cohésion sociale. Les populations du nord-ouest se sont repliées vers leurs «co-ethnies» du Tchad avec lesquelles elles entretiennent plus de relations commerciales et culturelles qu'avec le reste de la Centrafrique. Il en est de même des populations du nord-est avec le Soudan. Quant au critère d'existence d'un pouvoir et d'un gouvernement capable d'exercer une autorité légitime sur l'ensemble de la population vivant sur le territoire national, force est de constater que, depuis son indépendance en 1960, l'État n'a jamais réussi à se projeter comme une puissance publique sur l'ensemble du territoire.

23L'existence des rebellions, l'échec des politiques publiques, le dysfonctionnement des administrations, l'incapacité à verser régulièrement les salaires, l'inexistence d'une politique sociale, l'écroulement du système judiciaire, constituent autant de facteurs qui témoignent de l'impuissance de l'État et de la perte de sa légitimité et de son autorité.

24A bien des égards, la situation d'insécurité et d'instabilité chronique de la Centrafrique est aussi et en partie due aux enjeux économiques touchant aux intérêts des acteurs régionaux. Les puissances régionales notamment l'Afrique du Sud - un acteur majeur de l'échiquier

continental, doté d'une diplomatie influente, de la première économie du continent - se sont en effet lancées dans une lutte d'influence visant la captation des ressources pétrolières ou minières du pays<sup>19</sup>. L'Afrique du Sud disposait également d'un contingent de 400 hommes à Bangui qui s'inscrivait dans le cadre d'un accord bilatéral signé avec la RCA, en 2007, sous forme d'un mémorandum sur la formation des personnels militaires de la Centrafrique dont 13 membres ont perdu la vie lors d'un échange de tirs croisés entre les Forces armées centrafricaines et la Séléka.

25 Dans le même temps, le Tchad voisin immédiat de la Centrafrique a fait figure pour un temps encore de puissance tutélaire incontournable en Centrafrique. En effet, c'est avec le soutien ostensible du Président Idriss Déby Itno que François Bozizé avait évincé le Président Ange-Félix Patassé. Le Tchad apparaissait tout à la fois comme une puissance génératrice d'instabilité, et un acteur clé pour le rétablissement de la stabilité en Centrafrique. « Au cours de la décennie écoulée, le Tchad s'est employé à occuper les zones d'influence laissées en friche dans l'espace CEEAC par des États aux capacités bien plus importantes (Angola, Cameroun). Il l'a fait en projetant une certaine puissance militaire en RCA et aussi au Mali dans le cadre de l'opération Serval et des Nations unies. Aucun autre État de l'espace CEEAC – hormis l'Angola – ne dispose d'une telle puissance de feu mais surtout de troupes aussi aguerries au combat que l'armée tchadienne »<sup>20</sup>.

26 Il faut rappeler que la situation d'instabilité chronique en Afrique centrale a servi aussi de catalyseur dans les crises en République centrafricaine. En effet, dès les années 1960, les guerres civiles au Tchad, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Rwanda et en Ouganda ont entraîné des mouvements de populations anarchiques dans toute la région et aussi en Centrafrique ce qui a créé des difficultés de cohabitation entre différentes communautés. Le conflit tchadien par exemple a poussé en Centrafrique des populations de toutes confessions mais en majorité musulmanes. A cela s'ajoute la participation du Tchad aux forces d'intervention militaire dans la crise centrafricaine, critiqué comme ayant fait le jeu des alliés du pouvoir central tchadien. Les guerres au Soudan (avec la rébellion de John Garang) et au Darfour ont aussi favorisé la présence de milliers de réfugiés en Centrafrique avec des incidences notables sur la sécurité. Des rapprochements ont été observés entre les chefs rebelles du Darfour, ceux du Tchad opposants à Déby et certains rebelles centrafricains comme Abdoulaye Miskine et les membres de l'UFDR et du CPJP<sup>21</sup>. La présence de mercenaires soudanais (djanjawides du Darfour et autres populations arabes du Soudan) est révélatrice<sup>22</sup> des ramifications régionales de la situation d'instabilité en République centrafricaine. Ces guerres frontalières et déstabilisatrices, combinées aux rebellions internes ont accentué la prolifération transnationale d'armes de guerre et généré des situations propices à l'instabilité. En outre, les conflits centrafricains qui étaient internes au départ, ont fini par revêtir à leur tour un caractère régional. Il faut dire que, même pris isolément, chacun de ces facteurs constitue en soi une source indiscutable de conflit, mais leur combinaison totale ou partielle a rendu encore plus explosive la situation en République centrafricaine.

#### **IV. La prise de pouvoir par la Seleka : nouveau paradigme politique en République Centrafricaine**

27 La République Centrafricaine offre un champ d'étude de confrontations qui met en exergue des groupes armés sur fond de lutte politico-religieuse pour le contrôle du pouvoir politique

dans le pays. Dans ce champ se dégagent deux principales coalitions de groupes armés, la Seleka et les anti-Balaka.

28La Seleka, a été créée en août 2012. Elle fédère les cinq groupes armés suivants : l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) dirigée par Michel Djotodia ; la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) dirigée par Nourredine Adam; le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) dirigé par Martin Koumtamadji alias Abdoulaye Miskine ; la Convention patriotique du salut du Kodro (CPSK) dirigée par Mohamed-Moussa Dhaffane; et le Mouvement pour la renaissance et la refondation/Mouvement politique alternatif en RCA (M2R) dirigé par Salvador Edjezekanne<sup>23</sup>. En plus d'être un groupe armé, la Seleka s'est particularisée par le fait que tous les chefs des groupes armés qui la composent sont musulmans comme le sont également la majorité de ses combattants.

29En face de la Seleka, le deuxième groupe armé : les anti-Balaka n'est pas, contrairement à ce qui a pu être dit, de constitution récente. Ils ont émergé durant les années 1990 comme des regroupements informels d'auto-défense pour lutter contre les bandits de grand chemin et les voleurs de bœufs. Depuis mars 2013, ils ont pris une tournure défensive à cause de la pénétration des combattants de la Seleka à majorité musulmane, à Bangui et dans les régions du sud à majorité chrétienne. Ils sont également infiltrés par d'anciens militaires des Forces armées centrafricaines (FACA). Ces deux groupes ont lutté pour le pouvoir et se sont affrontés sur un substrat confessionnel.

30La prise de pouvoir par la Seleka en mars 2013 a constitué un renversement du paradigme politique centrafricain. Depuis l'indépendance, la lutte pour le pouvoir dans ce pays était l'apanage des militaires. En effet, les précédents coups d'Etat étaient l'œuvre de hauts gradés de l'armée, parfois soutenus par des mercenaires étrangers comme en 2003. Cette fois-ci, les auxiliaires du putsch de 2003 sont devenus les putschistes et une milice armée issue des populations musulmanes du nord et de l'est du pays s'est emparée pour la première fois du pouvoir. Cette irruption violente d'un nouvel acteur dans le jeu du pouvoir centrafricain a été littéralement perçue comme une forme d'« invasion » et a réveillé par la même occasion la mémoire collective centrafricaine des razzias esclavagistes menées autrefois par les musulmans.

31La présence et la persistance de ces rébellions dans le jeu politique centrafricain est sans doute le résultat d'une politique de prime et de prébende à la violence dont les avantages reviennent aux entrepreneurs d'insécurité au détriment des partis traditionnels. De fait, dans un pays rompu aux coups d'Etat et à l'insécurité, la création d'un groupe armé assure souvent à ses dirigeants une place sur l'échiquier politique, dans une logique de transgression des champs sociaux au bout des canons des fusils ou des machettes propre à la Centrafrique. Ainsi, après les mutineries de 1996, le protocole d'accord politique faisait une place aux représentants des mutins dans le gouvernement. L'accord de Syrte du 2 février 2007 et l'accord de paix global de Libreville des 21 juin 2008 et 11 janvier 2013 prévoyaient la nomination des rebelles dans l'administration et au gouvernement. En général, ces politiques de cooptation et de primes dans le meilleur des cas ont permis d'acheter une paix précaire qui ne profite qu'aux chefs des groupes armés. Dans ce jeu opportuniste de cooptation des entrepreneurs d'insécurité dans les sphères du pouvoir, les revendications des communautés et des miliciens qui en sont issus, sont vite oubliées. Ainsi à la suite de l'accord de paix global

de Libreville en 2008, l'UFDR a obtenu des postes au gouvernement et dans l'administration, mais aucun programme de développement du nord-est du pays n'a été mis en œuvre et les promesses du dialogue politique inclusif sur le programme Désarmement démobilisation et réinsertion (DDR) pour les combattants du nord-est de la Centrafrique n'ont jamais été tenues. L'accession aux responsabilités politiques des chefs de file des groupes armés se traduit généralement par des tensions internes : les combattants reprochent à leurs anciens chefs de ne pas redistribuer les dividendes de la victoire et de « trahir leur cause ». L'opportunisme politique et financier bien connu des chefs de milice en République centrafricaine se traduit par un faible degré de confiance entre eux et leurs combattants, ce qui généralement redevient une autre source de violence.

## **V. Les forces de sécurité et de défense**

32La crise sécuritaire en République centrafricaine qui s'est traduite par l'effondrement du système national de sécurité et de défense a joué un rôle déterminant dans l'explication du chaos centrafricain. La sécurité nationale renvoie à l'ensemble des stratégies et des moyens mis en œuvre par un État pour assurer l'intégrité de son territoire et la protection de sa population contre toutes formes de menaces éventuelles capables de déstabiliser l'État. Or, depuis son indépendance, l'État centrafricain n'a jamais été en mesure d'assurer la protection de son territoire et de sa population. Les forces de sécurité et de défense nationale sont paradoxalement source d'instabilité politique et de violence sociale. La plupart des chefs rebelles et les rébellions sont issus des forces armées nationales. Elles sont également coupables d'extorsions, de corruption et de pillages contre la population afin « d'arrondir leurs fins de mois » d'autant plus que leurs salaires n'ont pas toujours été versés de façon régulière. Les revendications de paiement d'arriérés de salaires ont constitué les principales justifications, du moins officiellement, des nombreuses mutineries des années 1996 à 1997 et dans les années 2000. L'armée de la République centrafricaine était toujours en déphasage avec les différents exécutifs dans la mesure où la plupart des présidents ont toujours tenté d'imposer à l'armée leurs hommes de confiance qui se trouvent être souvent des membres de leur ethnie.

33Au temps des Présidents David Dacko (de 1960 à 1966 et de 1979 à 1981) et Jean Bedel Bokassa (de 1966 à 1979), tous deux de l'ethnie Mbaka, l'armée était dominée par les Mbaka. Le Général André Kolingba (1981 à 1993) fit de même en plaçant les membres de son ethnie, les Yakoma, non seulement aux positions-clefs mais aussi en les rendant majoritaires au sein de l'armée<sup>24</sup>. Le Président Ange Félix Patassé (1993 à 2003) créa sa propre milice dominée par les Sara-Kaba, ses « co-ethniques » du Nord. Le président François Bozizé (2003 à 2013) s'entoura d'anciens combattants de la rébellion qui l'avait porté au pouvoir, dont essentiellement des soldats tchadiens et quelques officiers du Nord, membres de son ethnie, les Gbaya. De la même façon, Michel Djotodia n'a pas fait exception en s'entourant des membres de la Séléka. De plus, les ex-combattants des rébellions depuis 2004 n'ont jamais été totalement désarmés malgré le programme de DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion) qui avait été mis en place après l'Accord de paix général (APG) de 2008 ayant mis fin à la première guerre civile de 2004 à 2007.

34Ainsi, l'armée centrafricaine, « armée ethnicisée » a donc été plus souvent une composition hétéroclite de plusieurs entités dont la loyauté et les allégeances diffèrent en fonction du

détenteur du pouvoir d'Etat qu'une armée nationale. Les autres forces de sécurité telles que la police ou la gendarmerie n'ont guère échappé au sort que connaît l'armée nationale. La déconfiture des forces de sécurité et de défense a transformé la Centrafrique en un territoire sans maître, ou, du moins, avec plusieurs maîtres qui ont tenté de contrôler chacun une portion du territoire national. Les territoires du Nord-Ouest et le Centre ont été contrôlés par l'ex-coalition rebelle, la Seleka. Les milices anti-balaka contrôlaient plus ou moins les territoires de l'Ouest. On pouvait également trouver à l'extrême Ouest le Front Démocratique du Peuple Centrafricain (FDPC) et le Mouvement Révolution et Justice. Les territoires du Nord-Est et du Sud, quant à eux, étaient devenus un sanctuaire où prospéraient des groupes armés étrangers. Dans ce cadre, on peut par exemple citer notamment la milice de Jean Pierre Bemba de la République démocratique du Congo ; des factions rebelles du Soudan ayant fui les combats au Darfour; l'Armée de Résistance du Seigneur de Joseph Kony de l'Ouganda qui opérait dans cette région depuis 2008. L'environnement sous régional d'insécurité et d'instabilité a servi de facteur de déstabilisation interne de la Centrafrique.

## **VI. Les interventions militaires extérieures**

35Empêtrée dans une crise sécuritaire aiguë sans possibilité de pouvoir la juguler, la République centrafricaine s'en est remise aux interventions militaires extérieures pour se sortir de sa crise.

### **VI.1. La MISCA et la MINUSCA**

36On ne saurait appréhender dans toute sa globalité la situation d'instabilité et les crises à répétition en République centrafricaine sans prendre en compte le contexte régional d'insécurité<sup>25</sup>. Car, « en raison de la contiguïté géographique, de la porosité des frontières et de la similarité des facteurs »<sup>26</sup>, le conflit en République centrafricaine entretient des rapports directs avec les conflits et l'insécurité dans les régions d'Afrique centrale et orientale. De fait, et sans forcer le trait, on se rend bien compte que la situation de chaos en Centrafrique illustre à plusieurs titres la dimension régionale des conflits africains. En effet, On trouve dans un territoire de plus de 600.000 km<sup>2</sup>, non contrôlé et aux frontières poreuses, la contagion des conflits et crises régionaux. La quasi-totalité des pays frontaliers sont confrontés à des rebellions<sup>27</sup>. C'est le cas de la République démocratique du Congo qui est constamment en crise avec une violence chronique à l'intérieur de ses frontières, du Tchad périodiquement confronté à des violences politiques sur fond de lutte pour le contrôle du pouvoir politique, du Soudan longtemps déchiré par le conflit du Darfour et du Soudan du Sud. Le Congo-Brazzaville a connu une guerre civile de juillet 1993 à décembre 1999. Le Cameroun est confronté depuis le début de l'année 2014 à des incursions fréquentes des insurgés nigériens de la secte islamiste Boko Haram. Même des rebellions dans les pays non limitrophes de la Centrafrique exploitent son territoire comme base arrière ; c'est le cas dans le Sud-Est avec l'Armée de résistance du Seigneur de Kony venant de l'Ouganda, l'extrême Nord avec les militants de Boko Haram du Nigeria.

37Ces fragilités sécuritaires régionales ont non seulement servi de substrat dans l'agrégation des éléments ayant favorisé le déclenchement de la crise centrafricaine, mais aussi participé à l'activation des dynamiques de déstabilisation à travers des réfugiés (civils et militaires) et des entrepreneurs de violence venant de partout de la région. Il faut dire que la présence des groupes armés étrangers ne fait pas du pays uniquement une victime. Il est devenu à son tour

un pôle de déstabilisation, une plate-forme de circulation d'armes et de mercenaires qui menacent la sécurité régionale. Le conflit en Centrafrique participe alors pleinement à « un système de conflit Centrafrique, Tchad, Darfour (Soudan), Soudan du Sud, République démocratique du Congo, Nigeria, Cameroun » Bien que les causes et les modes de conflit dans ces pays diffèrent, ils s'alimentent mutuellement pour créer une sorte de « complexe régional d'insécurité ». Dans ce complexe d'insécurité, la région est identifiée comme un sous-système constitué d'Etats géographiquement proches. La proximité dans ce cas est l'élément structurant dans l'analyse de la sécurité commune laquelle se fonde sur les sentiments d'inquiétude que nourrissent les Etats de la région, en l'occurrence l'Afrique centrale du fait évidemment de cette violence constante et chronique. Cela revient à expliquer que la sécurité d'un Etat est intimement liée à celle de tous les autres. Lorsque la chaîne sécuritaire se rompt, elle peut par effet de domino libérer des espaces dans l'ensemble de la région. C'est d'ailleurs bien la situation qui prévaut à tout le moins dans cette partie du continent africain. Ce qui entretient principalement le complexe régional d'insécurité dans la partie centrale de l'Afrique c'est le fait notamment de la porosité des frontières, de la transnationalité des facteurs d'insécurité et de la circulation des armes en tout genre.

38 Dans cette configuration de violence exacerbée en RCA, il eut fallu apporter des réponses dans le sens d'une stabilisation et d'un maintien de la paix.

39 Dans ce sens, la force multinationale des États d'Afrique centrale (FOMAC), soldats de maintien de la paix de la région déployés en RCA grâce à un accord signé fin 2007 avec la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), dans le cadre de la Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (MICOPAX) déployée en 2008, s'est montrée incapable de stopper la Seleka. En avril 2013, la CEEAC a décidé de déployer 2000 soldats supplémentaires pour appuyer la MICOPAX dont l'effectif très limité ne permettait pas de stabiliser le pays.

40 Cependant, alors que la situation en République centrafricaine se dégradait dangereusement au cours de l'année 2013 avec un nouveau cycle de violence et de représailles qui menaçait de diviser le pays sur des bases religieuses et ethniques et, éventuellement, de dégénérer pour devenir incontrôlable, le Conseil de sécurité devant les atermoiements de l'Union africaine quant à l'envoi d'une force africaine de maintien de la paix capable de stopper le cycle de violence, a voté la résolution 2127 du 5 décembre 2013, autorisant le déploiement de la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA). Les paragraphes 49 et 50 de la résolution traitent de l'action de la France et précisent que les « forces françaises présentes en RCA [devenues l'opération Sangaris] sont autorisées à prendre toutes mesures nécessaires... pour appuyer la MISCA dans l'exercice de son mandat » Les objectifs et priorités des opérations des Nations Unies et, partant, leur configuration et leurs activités ont été adaptés au cours des affrontements en fonction de l'évolution de la situation du pays et des besoins du peuple. Ainsi, durant la phase initiale de son déploiement, l'opération MISCA a eu pour objectifs d'assurer un climat de sécurité, condition indispensable aux progrès dans d'autres secteurs, d'aider le Gouvernement de transition à exercer les fonctions essentielles de l'État, d'appuyer les efforts de paix et de réconciliation, de protéger les droits de l'homme fondamentaux et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Son effectif autorisé par la Commission de paix et de sécurité de l'Union africaine était de 3652 hommes, dont 2475 militaires et 1 025

policiers et 152 civils. Les composantes militaire, civile et de police de la MISCA doivent aussi œuvrer de concert pour appuyer le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants centrafricains, ainsi que le rapatriement de combattants étrangers. En décembre 2013 il a été décidé par la Commission de paix et de sécurité de l'UA de porter l'effectif de la MISCA de 6000 hommes. En raison des difficultés logistiques financières, matérielles, de projection de forces et d'inter-opérationnalité, la MISCA a été très vite dépassée par la situation de chaos sur le terrain. Ainsi, peu après sa constitution, la MISCA- comme avant elle, la FOMUC, la FOMUC4, la MICOPAX- a, nonobstant la situation plus que préoccupante sur le terrain, souffert des traditionnels problèmes logistiques des déploiements des forces africaines. De fait, force est de constater que la mutualisation par les États membres de l'Union africaine de leurs moyens civils, militaires et policiers pour participer à la résolution des conflits à l'échelle régionale reste encore balbutiante. Certes, la volonté existe – on a pu le constater –, mais du chemin reste à parcourir

41Ainsi le 15 septembre 2014, au terme de son mandat et en accord avec la résolution 2149 du 10 avril 2014 la MISCA a officiellement laissé la place à la MINUSCA. La majorité des effectifs de la MISCA a été transférée à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies, et complétée par d'autres éléments choisis en fonction de la politique de vérification des antécédents de respect des droits de l'homme, de façon à parvenir à l'effectif autorisé selon la résolution, soit « 10 000 hommes, dont 240 observateurs militaires, 200 officiers d'état-major, et un maximum de 1 820 membres de la police civile et 10 unités de police constituées comprenant 1 400 membres des unités de police constituées, 400 policiers et 20 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement ». Ces effectifs ont été déployés en même temps qu'une importante composante civile et le personnel d'appui requis. Enfin, le Conseil de sécurité suivant les recommandations du Secrétaire général de l'ONU a décidé le 28 avril 2015 par les résolutions 2212 du 26 mars 2015 et 2217/du 28 avril 2015 de proroger le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) jusqu'au 30 avril 2016 et procédé également à son renforcement : son effectif maximal autorisé est porté à 10 750 militaires et à 2 080 policiers, soit une augmentation de 750 militaires et de 280 policiers.

## **VI.2. L'opération Sangaris**

42L'implication militaire de l'ancienne puissance coloniale en Centrafrique est une autre constante du demi-siècle écoulé. Le 15 août 1960 (soit quelques jours après la proclamation de l'indépendance), la France et la RCA signèrent un accord de défense complété en 1966 par un accord de coopération militaire et technique centré sur la montée en puissance des Forces armées centrafricaines (FACA) et le renforcement de la sécurité présidentielle. Dans le cadre de ces accords, la Centrafrique invoquera à plusieurs reprises la clause d'assistance en cas d'agression extérieure contenue dans les accords de coopération et de défense signés dans les années 1960 pour demander l'aide militaire de la France, déclenchant à intervalle régulier de nombreuses opérations parmi lesquelles :

43- l'opération « Barracuda » en septembre 1979 qui mit fin aux dérives impériales de Bokassa et entraîna l'arrivée au pouvoir du Président Dacko ;

44- les opérations « Furet » et « Almandin 1, 2 et 3 » aux côtés des Forces armées régulières centrafricaines du Président Patassé menacé par plusieurs mutineries entre 1996 et 1998

45- l'opération « Boali » déclenchée en mars 2003 pour la sécurisation du nouveau régime de Bozizé ;

46- et bien entendu l'opération « Sangaris » lancée le 5 décembre 2013 en plein chaos.

47La nature des menaces pesant sur les pouvoirs en place et "justifiant" ces interventions a évolué au fil du temps : en 1979, la dérive personnelle de Bokassa et la menace pesant sur les intérêts français étaient à l'origine de l'opération « Barracuda » ; sous Patassé, c'est la succession des mutineries au sein des FACA, suggérant un délitement croissant de l'État centrafricain, qui conduit aux opérations « Almandin ». Avec l'arrivée de Bozizé, les crises se succèdent à un rythme accéléré (2006, 2007, 2012, 2013) sous forme "d'offensives rebelles", mêlant opposants (tel l'UFDR en 2006-2007 et la coalition Séléka en 2012-2013), milices, coupeurs de route, pilleurs en tout genre et mouvements de rébellion étrangers : Soudan (djandjawid) ; Sud Soudan et Ouganda (LRA) ; RDC ; Congo ; Tchad ; utilisant les zones grises frontalières pour se replier ou étendre leurs activités prédatrices et déstabilisatrices.

48En raison de la longue tradition de coopération avec la Centrafrique, la France a tissé avec ce pays une histoire particulière et des liens forts du fait de la francophonie, de la zone franc, des accords de défense, de la coopération militaire et de la présence d'Areva en Centrafrique. Elle est la seule puissance ayant disposé de bases militaires en RCA<sup>28</sup> lui permettant d'agir rapidement en cas de survenance d'agression ou de crise de sécurité majeure. Elle a une connaissance en profondeur de la géographie et de la société centrafricaine. Elle a longtemps pratiqué une diplomatie parallèle et un soutien par des réseaux divers aux différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays. Le nouveau pouvoir issu de la rébellion incapable de sécuriser le pays, la situation sécuritaire de la RCA s'était fortement dégradée avec en plus une épuration interconfessionnelle entre musulmans et chrétiens. Face à cette situation de chaos dans un contexte de quasi inexistence de l'Etat qui est devenue structurelle en RCA, le Président Hollande après un long moment d'hésitation fait intervenir l'armée française, le 5 décembre 2013, un an après ce qu'on a pu appeler l'« appel de Bozizé ». Le cadre de l'opération Sangaris est incontestable. La France a agi sur la base d'un mandat donné par les Nations unies en vertu de la résolution 2127 du Conseil de sécurité du 5 décembre 2013, répondant à l'appel lancé par l'Union africaine, le 13 novembre 2013 et à une demande d'assistance des autorités de transition centrafricaines. Cette action, déployant un effectif de 1200 hommes porté à 2000 au plus fort de la crise s'appuyait ainsi sur la légalité mais aussi sur la légitimité, conférées par les Nations unies. Le revirement de la position française douze mois après l'« appel de Bozizé », a pu être interprété comme la manifestation patente des hésitations<sup>29</sup> de la politique africaine de la France. En effet, l'interventionnisme militaire français en Afrique a évolué entre ruptures et hésitations. Si les réformes touchant à la politique africaine de la France initiées à la suite des nouveaux accords de partenariat de sécurité et de défense ont abouti à la définition d'une nouvelle doctrine de l'intervention militaire sur le continent africain, elles n'ont pas pour autant permis de définir une politique militaire africaine claire: tantôt elle intervient tantôt elle n'intervient pas.

49En tout état de cause l'intervention des forces armées françaises en République centrafricaine, en appui de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, la MISCA, venait répondre à une situation de danger extrême pour les populations civiles, alors que les violences interethniques et interreligieuses menaçaient de

plonger d'avantage le pays dans le chaos. Les objectifs de l'opération étaient clairement circonscrits. Premièrement, il fallait rétablir la sécurité en République centrafricaine, enrayer la spirale d'exactions et la dérive de tuerie interconfessionnelle et permettre le retour des organisations humanitaires ainsi que le déploiement des structures étatiques de base. Deuxièmement, il s'agissait de favoriser la montée en puissance rapide de la MISCA et de permettre son plein déploiement opérationnel. La MISCA devrait en effet être en mesure aux côtés de Sangaris d'assurer le contrôle de la situation sécuritaire, de désarmer les milices et de faciliter la transition politique.

50L'efficacité des interventions proprement militaires était liée aux forces françaises pré-positionnées sur le terrain, points d'appui en termes de réactivité et de logistique. Les forces militaires pré-positionnées en Centrafrique comme dans d'autres pays africains relevaient des accords de défense signés entre la France et la RCA en 1960, renégocié et devenu accord de partenariat et de défense le 8 avril 2010<sup>30</sup>. La priorité consistait évidemment à rétablir un climat de sécurité conformément aux engagements de la France inscrits dans le livre blanc 2008<sup>31</sup>, sans lequel les efforts de reconstruction seront vains. Pour la France, dans une géopolitique mondiale marquée par une rupture stratégique avec des attaques terroristes, il fallait à tout prix que le chaos de la Centrafrique, ventre mou de l'Afrique centrale, ne devienne pas un sanctuaire pour diverses factions allant du djihadisme aux trafiquants en tout genre. Il aurait pu, selon les analyses de l'Etat-major français, constituer avec le Sahel, un deuxième repère pour le terrorisme et potentiellement rétroagir sur des intérêts ou sur le sol français. L'opération Sangaris contraste surtout avec l'immobilisme ou la difficulté à gagner durablement la paix et à construire l'appropriation de la sécurité et du développement par les acteurs africains.

51En qualité de force d'intervention au profit de la MISCA puis de la MINUSCA, les soldats français ont fourni un appui opérationnel d'une grande efficacité aux 12 500 Casques bleus déployés. En effet, la force Sangaris a contribué à stabiliser un pays qui était plongé dans une crise aux conséquences dramatiques pour la population. Elle a favorisé l'arrivée et le déploiement de la Communauté internationale et le lancement d'une approche globale de la résolution de cette crise. Mais la reprise des hostilités à Bangui dès le 7 octobre 2014 entre Anti-balakas et hommes armés du PK5 (quartier à majorité musulmane du 3e arrondissement de Bangui), démontre bien la complexité de la situation et surtout les limites des stratégies d'intervention des forces internationales parfois accusées d'inertie par la communauté centrafricaine et internationale.

52A travers Sangaris., la France a démontré, aujourd'hui en RCA comme hier au Mali, en Côte d'Ivoire ou en Libye, même si ces opérations sont très différentes, qu'elle était en mesure d'intervenir rapidement sur un théâtre de guerre en Afrique, à travers une capacité de projection et des forces pré-positionnées. A l'heure du retrait de la force « Sangaris », une question continue tout de même d'agiter les acteurs politiques et la population centrafricaine : qu'advient-il après le départ de « Sangaris ? » Cette interrogation traduit à la fois l'importance de la force Sangaris dans la grave crise affrontée par la RCA et remet également à l'ordre du jour l'incapacité et surtout les attermolements qui paralysent l'efficacité des forces régionales africaines.

53Cependant, l'aggravation de la déliquescence de l'Etat centrafricain et la complexification de la crise centrafricaine ne sauraient occulter entre autres le facteur déterminant et constant de l'engagement de la France en Afrique et particulièrement en RCA : la volonté de continuer à maintenir son influence et sa puissance<sup>32</sup> dans les Etats de son ancien pré-carré.

54Au demeurant, pour faire taire les armes en Centrafrique, et normaliser les relations intercommunautaires, il ne faut donc pas seulement déployer des milliers de casques bleus mais il conviendrait aussi et surtout de donner du travail, lutter contre la pauvreté et rebâtir un Etat de droit. Si les acteurs internationaux et les autorités centrafricaines n'activent pas ces leviers de stabilisation et ne s'entendent pas pour remettre au cœur de la résolution de la crise la relance de l'économie productive, la lutte contre les trafics et une meilleure gouvernance publique, ils se condamneront à répéter le passé. Il faut repenser l'intervention en Centrafrique et renouveler un logiciel d'intervention de la Communauté internationale qui a déjà montré ses limites. L'urgence c'est de réussir à sortir la Centrafrique de la logique de charité et de dons de la part des organisations internationales et insuffler une nouvelle dynamique de développement. Plus que d'un plan Marshall<sup>33</sup>, la Centrafrique a besoin de résoudre le problème de la prédation structurelle. Le redressement à long terme implique de transformer une économie de prédation en une économie de production. Ceci semble bien être le chantier qui attend le nouveau président.

\*Cet article a également été publié par la revue PSEI, Numéro 5 Paix et Sécurité Européenne et Internationale, Questions de paix et de sécurité européenne et internationale, Aspects de la crise en République centrafricaine, mis en ligne le 30 novembre 2016, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=1255>.

1 La République Démocratique du Congo et la République du Congo

2 Soudan du nord et Soudan du Sud

3 Faouzi Kilembe, « Assurer la sécurité en République Centrafricaine : mission impossible », *Friedrich Ebert Stiftung*, octobre 2014, p : 7.

4 En 1979, la dérive impériale de Bokassa, la sollicitation discrète des chefs d'Etat africains, et la menace pesant sur les intérêts français sont à l'origine de l'opération « Barracuda

5 Amnesty International, Central African Republic, *Time for Accountability*, July 2014, p: 31.

6 Alliance en sango, la langue nationale, la Seleka ou Séléka était une coalition de mouvements rebelles CPSK, CPJP et UFDR auxquels se sont joints quelques éléments du tchadien Baba Ladé, des coupeurs de routes et des mercenaires d'origine tchadienne et soudanaise.

7 Rapport, Comprendre la crise Centrafricaine, *Observatoire Pharos*, février 2015, p : 14.

8 Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°136, République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme, 13 décembre 2007

9 Dans un récent rapport, Didier Niewiadowski, diplomate français en poste à Bangui pendant plusieurs années, décrit comment les présidents centrafricains ont institué un système de rente au cœur du système politique. Voir Didier Niewiadowski, « *La République centrafricaine : le naufrage d'un Etat, l'agonie d'une nation* », Paris, 21 janvier 2014.

10 La tribalisation commence à gangrener le système de gouvernement dès les élections de 1981 et l'arrivée au pouvoir du général Kolingba. Durant sa présidence (1981-1993), l'opposition entre gens du Sud, « les riverains », et gens du Nord, « les savaniers », se cristallise et elle sera ensuite instrumentalisée par Patassé. Kolingba place ses proches et membres de son ethnie (les Yakoma) à la tête des organes stratégiques du pays, en matière de défense et sécurité comme dans les administrations et entreprises d'Etat. Ainsi, au début des années 1990, la garde présidentielle est majoritairement composée de Yakoma et sur les 36 entreprises d'Etat et mixtes que compte le pays, 29 sont tenues par des Yakoma. Comme lui, ses successeurs joueront la carte ethnique, non sans attiser les conflits pour accaparer les ressources étatiques et servir leurs intérêts particuliers ainsi que ceux de leurs ethnies respectives. Jean-Paul Ngoupandé, « *Chronique de la crise centrafricaine 1996-1997. Le syndrome Barracuda* (Paris, 1997) ; Emmanuel Chauvin, « Rivalités ethniques et guerre urbaine au cœur de l'Afrique – Bangui (1996-2001) », *Enjeux*, no. 40 (2009), p. 30-38.

11 La déliquescence du pays a découragé les investisseurs les plus regardants en matière de gouvernance et de transparence pour laisser le champ libre à des acteurs déjà présents (Syriens, Yéménites,

12 International Crisis Group, *La crise Centrafricaine : de la prédation à la stabilisation*, *Crisis Group, Rapport Afrique*, n°219, juin 2014, p : 1.

13 Idem, p : 3.

14 Le budget alloué à la présidence est passé de 30 à 45 millions de francs CFA par semaine sous Michel Djotodia. Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 25 février 2014 et entretien téléphonique de Crisis Group, politicien centrafricain, 10 mai 2014, voir International Crisis Group, « *La crise Centrafricaine : de la prédation à la stabilisation* », *Rapport Afrique*, n°219, juin 2014, p, 4/

15 Une partie de l'argent destiné aux primes d'alimentation des combattants de la Seleka cantonnés à Bangui aurait été, selon plusieurs sources, détournée par l'équipe de Michel Djotodia. Entretien de Crisis Group, conseiller du Premier ministre, Paris, 21 décembre 2013, voir International Crisis Group, op.cit., p.4

16 Marie-Christine Simonet, *Centrafrique : une crise plus politique que religieuse*, *Enjeux africains*, décembre 2015, pp : 16-17.

17 Arsène Brice Bado, « *Décryptage des crises en République centrafricaine* », (En ligne). Disponible sur « [http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/article\\_emi\\_congres\\_2014.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/article_emi_congres_2014.pdf) », 2014, p : 38.

18 Sébastien Gricourt, République centrafricaine : au bout de la transition, la fin de l'impunité ? *Fondation Jean Jaurès*, juillet 2015, p.7.

19 « Zones d'ombre autour de la mort des 13 soldats sud-africains », *Jeune Afrique*, 29 mars 2013. Si l'Afrique du Sud est un acteur extérieur à la zone CEEAC, le pays agit en fonction de ses intérêts et semble de plus en plus enclin à forger une doctrine d'intervention sur le continent, en vertu de la légitimité que lui confère son statut de puissance africaine. En 1993, la prospection menée par la société américaine *Western Geophysical* avait établi que le Tchad et la Centrafrique partageaient un même réservoir d'hydrocarbures, le bassin de Doba, Doseo et Salamat. « Les dynamiques de la crise centrafricaine », *Libération*, 10 janvier 2014.

20 Michel Luntumbue et Simon Massock, Afrique centrale : risques et envers de la *pax tchadiana*. Note d'Analyse du GRIP, 27 février 2014, Bruxelles.

21 Faouzi Kilembe, *Assurer la sécurité en République centrafricaine : mission impossible ?* Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé, 2014, p : 10.

22 Idem.

23 International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, *Crisis Group*, Rapport Afrique n°230, septembre 2015, p.6.

24 Emmanuel Chauvin, Rivalités ethniques et guerre urbaine au cœur de l'Afrique - Bangui (1996 -2001), *Enjeux*, 2014, p.3.

25 Dismas Nsengiyaremyel et Albert-Enéas Gakusi, « L'environnement politique pour la prévention et la résolution des conflits : la région des pays des Grands Lacs », in Hélène Grandvoinet et Hartmut Schneider (éd.), *La gestion des conflits en Afrique : un défi permanent*, Les Éditions de l'OCDE, Paris, 1998, p.65-71

26 Gorée Institute (éd.), *Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'Ouest*, Ile de Gorée, Éd. Gorée Institute, 2012, p.13.

27 Nadia Ahmadou et Paul-Simon Handy, « Central African Republic: Elections on the horizon? », *African Security Review*, vol.19, n° 1, March 2010, p.54.

28 Les bases militaires françaises en RCA ont été toutes fermées et transformées en un pôle opérationnel régional avec une force résiduelle d'environ 250 soldats issue de l'opération « Boali ».

29 « *Si nous sommes présents, ce n'est pas pour protéger un régime, c'est pour protéger nos ressortissants et nos intérêts et en aucune façon pour intervenir dans les affaires intérieures d'un pays ; ce temps-là est terminé* » déclaration du Président François Hollande à l'Élysée, Radio France Internationale, 27 décembre 2012.

30 Pour plus d'approfondissement voir notes d'information, Jean-François Guilhaudis, Les accords de « défense » de deuxième génération, entre la France et divers pays africains, *PSEI-4*, juin 2016

31 La stratégie de sécurité nationale a pour objectif de parer aux risques ou menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la nation. Sa première finalité est de défendre la population et le territoire, car il s'agit du devoir et de la responsabilité de premier rang de l'Etat. La deuxième est d'assurer la contribution de la France à la sécurité européenne et internationale : elle correspond à la fois aux nécessités de sa sécurité propre, qui se joue aussi à l'extérieur de ses frontières, et aux responsabilités que la France assume, dans le cadre des Nations unies et des alliances et traités auxquels elle a souscrit .

32 La présence française en Afrique et notamment sa présence militaire a servi non seulement à la mise en place des armées nationales africaines après leur indépendance, mais aussi de moyen de rayonnement international de la France. L'Afrique notamment l'Afrique francophone a constitué pour la France un enjeu de grande importance dédié à son rayonnement et à son influence dans le monde jusqu'à devenir un argument géostratégique majeur pour l'ancienne puissance coloniale dans sa quête de puissance internationale « *Paris n'a jamais cessé de penser sa politique africaine comme un simple instrument au service de sa politique de puissance...* », Jean-François Bayart, « France-Afrique : aider moins pour aider mieux », *Politique Internationale*, n°56, été 1992, p.141. La politique africaine de la France a été conçue comme un marchepied indispensable à l'audience de la France dans le monde, Franck Petiteville, « Quatre décennies de coopération franco-africaine : usages et usure d'un clientélisme », *Etudes internationales*, vol, n°3, 1996, p.571-601. François Mitterrand déclarait en 1989, La « *grandeur de la France tient pour une large part à sa présence africaine* », Assemblée Nationale, projet de loi de finance 1994, présenté au nom de la commission des Affaires étrangères de la Défense et des forces armées présenté par d'Ornano. Tome II, N°104, p.30.

33 Centrafrique : André Nzapayéké demande un plan Marshall pour son pays », Radio France internationale, 1<sup>er</sup> février 2014.

---